

SOCIÉTÉ POUR L'AMÉLIORATION MORALE, INTELLECTUELLE ET PHYSIQUE DES INDIGÈNES DE LA COCHINCHINE (SAMIPIC), Saïgon

1926 : création.

Première tâche : le financement de la maison des étudiants indochinois
à la Cité universitaire de Paris

www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Maison_etd_IC_Paris.pdf

Société pour l'amélioration morale, intellectuelle et physique des
indigènes de la Cochinchine
(*L'Écho annamite*, 11 octobre 1927)

Sur la demande de la société, M. le gouverneur de la Cochinchine a signé un arrêté autorisant la Samipic à émettre 300.000 billets de loterie à 2 p. 00 chacun, soit 600.000 p. 00 réparties de la façon suivante :

Lots (dont un gros lot de 60.000 p. 00)	300.000 p. 00
Cité universitaire de Paris	200.000 p. 00
Frais et subventions aux sociétés autorisées	100.000 p. 00
Total	600.000 p. 00

En approuvant les statuts de cette société et en autorisant l'émission de cette loterie, M. le gouverneur de la Cochinchine a voulu ainsi montrer tout l'intérêt qu'il n'a cessé de témoigner aux œuvres d'amélioration morale, intellectuelle et physique que poursuit la société, dont ci-dessous quelques extraits des statuts.

Art. 2. — La société a pour but :

1° — De subventionner toutes les œuvres sociales indigènes autorisées de Cochinchine, telle que sociétés de bienfaisance, amicales, mutuelles, sociétés de sports et notamment la maison universitaire de Paris ;

2° — De créer un bureau à Saïgon, destiné à faciliter les formalités pour l'envoi des jeunes gens en France, notamment à la maison universitaire des Annamites à Paris et à guider les familles dans le choix de leurs correspondants ;

3° — D'allouer aux jeunes gens nécessiteux des deux sexes des subsides scolaires pour les aider à compléter leur instruction en France et à la Colonie ;

4° — De fonder des bibliothèques de vulgarisation ;

5° — D'assurer le fonctionnement de la « Maison des Annamites », dès qu'elle sera créée.

.....

Art. 8. — Peut être membre actif tout indigène naturalisé, sujet ou protégé français à condition qu'il n'ait pas subi de condamnation entraînant la perte des droits civils.

.....
Art. 10. — Les membres actifs doivent payer une cotisation mensuelle de 1 piastre.
.....

Art. 13. — Les ressources de la société se composent :

1° Des cotisations et souscriptions des membres bienfaiteurs actifs ou participants ;

2° Des dons manuels avec ou sans affectation ;

3° Du produit des quêtes, conférences ou loteries annuellement autorisées ;

4° Du revenu des valeurs et biens ;

5° Des contributions éventuelles des divers budgets de la Colonie.

Composition du comité d'administration élus par l'assemblée générale du 14
septembre 1927

MM. Tran trinh Trach ¹, président ;

Nguyễn van Cua ², vice-président ;

Ho van Kinh, vice-président ;

Tran van Kha³, secrétaire général ;

Dang ngoc Chan, secrétaire adjoint ;

Tran dinh Minh, trésorier ;

Nguyễn khac Nuong, trésorier adjoint ;

Huu van Lang, membre ;

Nguyễn cong Hoa, id.

Nguyễn van Lin [?], id.

Nguyễn. dinh Tri, id.

Huynh van Ve, id.

Loterie de la SAMIPIC
(*L'Écho annamite*, 6 juin 1928)

Sur les instructions du ministre de l'intérieur, le gouverneur général de l'Indochine a rapporté sa décision autorisant le placement de billets de la tombola organisée par la section indochinoise de l'Association générale des étudiants à Marseille, en vue de la création dans cette ville d'une maison pour les étudiants indochinois.

En conséquence, la seule loterie autorisée est celle de la Société pour l'amélioration morale, intellectuelle et physique des indigènes de Cochinchine (SAMIPIC).

Cette société se propose de recueillir des fonds pour divers groupements locaux d'utilité publique, pour fonder des bourses d'études en Indochine et dans la Métropole, et, surtout, pour construire, à Paris, dans la déjà célèbre Cité universitaire du parc Montsouris, une maison des étudiants annamites.

Le tirage de cette loterie est fixé au douze juillet prochain.

Cette loterie est particulièrement bien dotée. Elle comporte, en effet, 300 000 \$ 00 de lots, se répartissant comme suit :

.....

¹ Trần trinh Trach (1874-1942) : riziculteur à Baclieu, exploitant de salines et de mont-de-piété, distillateur, fondateur de la Société annamite de crédit, conseiller colonial :

www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Tran_Trin_Trach_1873-1942.pdf

² Nguyễn van Cua, de l'Imprimerie de l'Union :

www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Nguyen-van-Cua.pdf

³ Tran van Kha : inspecteur des Distilleries de l'Indochine, conseiller colonial.

(Communiqué du gouvernement).

Loterie de la Samipic
(*L'Écho annamite*, 22 juin 1928)

Dans le but d'augmenter la diffusion des billets de la loterie organisée par la Société pour l'amélioration morale, intellectuelle et physique de Cochinchine, M. le sous-directeur des Douanes et régies en Cochinchine vient d'autoriser les receveurs de l'intérieur à vendre, sous leur responsabilité, des billets de cette loterie.

Nous rappelons que cette société se propose de recueillir des fonds pour divers groupements locaux d'utilité publique, pour fonder des bourses d'études dans métropole et, surtout, pour construire à Paris, dans la déjà célèbre cité universitaire du parc Montsouris, une maison des étudiants annamites.

Une loterie organisée par et au profit de la S. A. M. I. P. I. C. sera tirée le 12 juillet prochain. Cette loterie est particulièrement bien dotée. Elle comporte, en effet, 300.000 \$ de lots.

Un gros lot de	60.000 \$
Deux lots de	20.000 \$
Cinq lots de	10.000 \$
10 lots de	5.000 \$
10 lots de	2.000 \$
30 lots de	1.000 \$
100 lots de	5

Achetez des billets de la loterie de la S. A. M. I. P. I. C. : vous ferez une bonne action et, en même temps, une bonne affaire.

Prix du billet : 2 piastres. En vente chez tous les commerçants, dans les banques et dans les bureaux des journaux.

TRAVINH
À la rescousse de la S. A. M. I. P. I. C.
(*L'Écho annamite*, 28 septembre 1928)

Sous les auspices de la Société d'enseignement mutuel de Travin, une belle soirée de gala vient d'être organisée au profit de la Samipic.

Le 22 courant, au déclin du jour, grande affluence au casino de Travin, décoré avec goût par les soins des notables du village du chef-lieu, qui ont bien voulu prêter leur concours.

Tout ce que la province compte de personnes de bonne compagnie y fut représenté.

Remarqué, au hasard, dans l'assistance ; M. l'administrateur chef de la province et M^{me} Monlaü ; M. Lavau [?] et M^{me} ; M. Hibon et M^{me} ; M. Ngô trung Vinh et M^{me} ; l'ancien conseiller colonial Huynh kim Long et M^{me} ; M. Lâm quang Tru ; M. le *phu* Hô van Truong et madame ; M. le *phu* Huynh van Thinh, etc.

Nous nous excusons des omissions très nombreuses et inévitables dans un modeste compte rendu comme celui-ci.

Le programme de la soirée fut des plus attrayants.

Une conférence en français sur « La mutualité chez les Annamites », question toujours d'actualité, faite par M. Tran van Kha, le sympathique huyên à l'Inspection, vice-président de la Société d'enseignement mutuel, a remporté un immense succès auprès de l'assistance choisie, et a été coupée par de frénétiques applaudissements.

Ce fut la première causerie faite sous les auspices de la Société d'enseignement mutuel qui s'est promis de continuer dans cette voie.

Un champagne d'honneur fut offert aux invités, à l'issue duquel une quête fut faite par deux charmantes demoiselles, qui purent ainsi recueillir une somme rondelette, sans compter la vente de nombreux billets de la loterie de la S A. M. I. P. I. C

M. Ngo trung Tinh, le mécène bien connu de la province, a acheté un carnet de ces billets et en a fait don à la Société d'enseignement mutuel. M^{me} V^{ve} Lam quang Van a fait don à la même société de deux carnets.

Ainsi qu'on peut s'en rendre compte, le résultat pécuniaire de la soirée ne laisse rien à désirer.

Pour terminer, on projeta des films sensationnels ou artistiques. Les spectateurs furent charmés de voir se dérouler devant leurs yeux la grande fête du Nam-Giao, le Kim Vân Kiêu, les sites pittoresques de la baie d'Halong et une excursion intéressante chez les Mois du Langbian.

La SAMIPIC

offrira à M. de la Brosse un banquet d'adieu,
à la veille de son départ d'Indochine
(*L'Écho annamite*, 7 décembre 1928)

Nous recevons, du comité directeur de la Samipic, la communication suivante :

M. Blanchard de la Brosse, gouverneur de la Cochinchine, doit quitter très prochainement la Colonie pour aller occuper la haute charge que le Département vient de lui confier la direction de l'Agence économique à Paris.

Le comité de la Société pour l'amélioration morale, intellectuelle et physique des indigènes de Cochinchine (Samipic), qui a toujours trouvé auprès du gouverneur l'accueil le plus bienveillant, notamment en ce qui concerne le placement des billets de notre loterie et l'édification à Saïgon d'une Maison des Annamites, a pensé qu'il est de son devoir de lui témoigner sa reconnaissance en prenant l'initiative d'organiser en son honneur un banquet, auquel il demande à ses compatriotes de participer en aussi grand nombre que possible.

« Il n'est nullement dans ses intentions d'apprécier les actes politiques ou administratifs du gouverneur, n'ayant d'ailleurs pas qualité pour le faire. Mais se plaçant exclusivement au point de vue du but de la société, qui est de subventionner les sociétés indigènes de sport, de secours mutuels, etc., de fonder des bibliothèques de vulgarisation, de faciliter aux jeunes Annamites la continuation de leurs études en France, ne considérant en un mot ces actes que dans leur rapport avec les œuvres d'utilité générale qu'elle poursuit, le comité a estimé que le gouverneur, en l'aidant et en l'encourageant dans l'accomplissement de sa tâche, a témoigné par là même son intérêt pour tout ce qui touche à l'amélioration des indigènes de la Cochinchine. Et c'est pour cela qu'il a cru pouvoir faire appel au concours de tous les Annamites afin de donner à cette manifestation de reconnaissance toute l'ampleur qu'il convient.

Tous les Annamites sont donc instamment priés de se joindre aux membres de la Samipic, en se faisant inscrire pour ce banquet qui aura lieu le 23 décembre prochain à vingt heures, dans la grande salle des fêtes de l'hôtel de ville de Saïgon.

La cotisation pour le banquet est de 10. p 00. Cette somme doit être adressée au trésorier du comité, M. Nguyễn van Cua, 13, rue Lucien-Mossard à Saïgon, qui délivrera un reçu tenant lieu de carte d'entrée. La liste de souscription sera close le 20 décembre 1928.

Chronique de Saïgon
Une audition musicale au Garage Bonnard [*sic* : Bonard]
(*L'Écho annamite*, 7 janvier 1929)

Ainsi que nous l'avions annoncé, il a été donné au Garage Bonnard, dimanche matin, une audition de l'Orchestrophone que M. Lê-van-Duc a fait venir de France.

.....
En passant devant un groupe, il nous a semblé entendre dire que la Samipic aurait manifesté le désir de demander à M. Lê van Duc le concours de son Orchestrophone pour les cérémonies de la pose de la première pierre de la Maison annamite à Saïgon, le 11 janvier courant.

.....
Pose de la première pierre de la Maison annamite
(*L'Écho annamite*, 12 janvier 1929)

Hier, à dix-sept heures, au parc Maurice-Long. a l'angle des rues Taberd et de Verdun, eut lieu, sous la présidence de M. Blanchard de la Brosse, la pose de la première pierre de la Maison annamite.

Devant un autel tapissé de rouge, M. Trân-trinh-Trach, président de la Samipic, lut un discours, célébrant les qualités et mérites de notre gouverneur et exprimant les regrets de la population suscités par son départ imminent

M. de la Brosse récita à son tour une petite allocution, dont la fin fut saluée par une salve d'applaudissements, suivie aussitôt d'une pétarade assourdissante.

Quand l'infernal tapage eût cessé, le gouverneur prit une truelle et s'approcha d'un bloc de briques, qui attendait, impassible, le geste symbolique.

Au milieu du bloc en maçonnerie, se remarquait un trou, juste aussi grand qu'une brique. C'est ce vide qu'on allait boucher, en y plaçant une brique, et non une pierre, quoique l'usage appelle l'ensemble de cette opération « cérémonie de la pose de la première pierre ».

Ce travail de maçon terminé, une bouteille de champagne fut brisée sur le bloc. C'est ce qu'on nomme un baptême au champagne.

Puis le lunch commença. Sandwichs et gâteaux firent la joie de l'assistance.

À noter que les plans du futur bâtiment ne sont pas achevés. Celui-ci pourrait très bien être édifié ailleurs qu'à l'emplacement où s'est déroulée la solennité que nous venons de décrire très succinctement.

À propos de la souscription pour la Maison des associations annamites
Il faut aider les souscripteurs
(*L'Écho annamite*, 31 janvier 1929)

Un mien ami, connu par son dévouement aux œuvres sociales annamites, est venu tout à l'heure me demander de signer une promesse de souscription en faveur de la Maison des associations annamites, dont la première pierre a été, on se le rappelle, posée il y a trois semaines.

Cette promesse de souscription est ainsi conçue :

« Je soussigné. demeurant à.. accepte de donner la somme de... en vue d'aider la Samipic à fonder la Maison des associations annamites au parc Maurice-Long.

« Je verserai cette somme à la Banque de l'Indochine ».

Signature.

Après l'avoir lue, je me disposais à m'inscrire pour un montant en rapport avec ma bourse, lorsque cette idée m'arrêta : « La formule de promesse de souscription exige que le versement soit effectué à la Banque de l'Indochine. Je veux bien donner pour une œuvre digne d'intérêt, mais je ne peux pas faire le pied de grue pendant une heure, après avoir été renvoyé de guichet à guichet.

Et j'ai dû dire à mon ami que je ne pouvais pas souscrire dans ces conditions.

Je sais que le comité de la Samipic chargé de recueillir l'argent nécessaire pour la construction de la Maison des associations annamites doit, conformément à ses statuts approuvés par le gouverneur, déposer ses fonds dans les caisses de la Banque d'émission, mais ne serait-il pas possible, à ce comité, pour ne pas décourager les bonnes volontés de nos compatriotes, de s'entendre avec la Société annamite de crédit⁴ pour que cette dernière reçoive les petites souscriptions et les reverse ensuite à la Banque de l'Indochine lorsqu'elles atteignent une certaine limite, \$ 10.000 par exemple.

Le comité de la Samipic serait bien avisé de compléter le texte de la promesse de souscription en mettant : « Je verserai cette somme à la Banque de l'Indochine ou à la Société annamite de crédit qui en effectuera le reversement à la Banque de l'Indochine », autrement la crainte de subir une longue attente aux guichets de la Banque d'émission ferait reculer un grand nombre de nos compatriotes, pourtant bien disposés.

Un d'entre nous.

Voulez-vous gagner 60.000 p.
et assister au *cai-luong*
sans payer votre place ?
(*L'Écho annamite*, 4 février 1929)

Venez assister aux grandes soirées de gala organisées par la S. A.M. I. P. I. C. pour le placement des billets de loterie

Vendredi 5 avril 1929
AU THÉÂTRE MUNICIPAL
La troupe Thanh-Niên, de Sadec,
jouera la pièce :
VI NUOC HOA ROI
—○—
Samedi 6 avril 1929
Au Modern Cinéma
De 21 heures à 2 heures du matin

⁴ Société annamite de crédit : www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Annamite_de_credit.pdf

La troupe Thanh Niên Tập Chi ,de Sadec,
jouera deux pièces de son répertoire
Dimanche 7 avril 1929
Au Théâtre Municipal
La troupe Phuoc-Cuong jouera la pièce :
Tu Do Tuong

—○—
Prix des places :
Au théâtre municipal :

Loges, baignoires, balcon, fauteuils d'orchestre	2 billets de loterie
Stalles d'orchestre	1 billet de loterie et 0 \$ 50
Galerie	0 \$ 50

Au Modern-Cinéma :

Hors classe	1 billet de loterie et 0 \$ 50
1 ^{re} classe	1 billet de loterie
2 ^e classe	0 \$ 50
3 ^e classe	0 \$ 30

Des Bureaux de l'« Écho annamite » aux bureaux de la « Tribune indochinoise »
À propos de tout et de rien
par Jacques LE VAN DUC.
(L'Écho annamite, 15 février 1929)

(Article paru dans la *Tribune indochinoise* du 6 février).

.....
En prenant congé de ces Messieurs de la *Tribune*, je prends en même temps un numéro de l'*Écho* qui traîne sur une table surchargée de journaux.

Chez moi, je lis un article qui me fait bondir de mon lit jusqu'à mon bureau pour protester, oh ! très amicalement, contre ce qu'a écrit un lecteur à propos de la Samipic, tellement ça me pique de dire aussi mon mot.

Ce lecteur informe ses confrères !! les autres lecteurs, que la Samipic, en demandant aide et assistance aux âmes généreuses, présente une « promesse de souscription » par laquelle on s'engage à verser une somme à la Banque de l'Indochine.

Le dévoué lecteur s'insurge et préconise le versement à la Société annamite de Crédit et non à la Banque de l'Indochine.

Eh bien, moi, à mon tour, je proteste aussi en donnant une autre idée.

Si j'étais « quelque chose » dans la Samipic, pas planton naturellement, mais un gros bonnet quelconque, voici comment je raisonnerais.

Les gens sont gentils tout plein d'apporter leur obole à la Samipic. Pourquoi alors les obliger à un tas de formalités ennuyeuses, décourageantes et même coûteuses ?

Souscrire ? Pourquoi ? On ne doit rien à personne pour souscrire et signer aussi. On n'aime pas trop ça.

Et la promesse ? Si on ne la tient pas ? Que pourra faire la Samipic ?

Pourquoi donner à cette souscription le caractère d'une dette contractée qu'on doit payer ?

Ne vaut-il pas mieux que les dirigeants de la Samipic délivrent tout de suite, et au fur et à mesure de leurs versements, *de main à main, à domicile*, des reçus portant le montant des sommes données, quitte à eux de confier ensuite leur argent à telle banque qu'ils voudront ?

Ils n'ont qu'à multiplier leurs tournées. Aussi, les gens donneront plusieurs fois, et ce, plus volontiers, car quand il faut « signer un engagement », on le fait avec répugnance, et alors on ne promet qu'une somme dérisoire, par dépit.

Voyez-vous, lecteurs, quelqu'un venir exprès de Camau pour aller verser une somme de dix piastres au « Crédit annamite » ? Je reconnais que M. Lê van Gông est aimable, gentil, joli garçon avec ses binocles, tout ce que vous voudrez, mais moi, habitant de Camau, je n'irais pas à Saigon exprès pour embrasser M. Gông sur la bouche.

A ! mais il est temps que je termine cet article « pour rire ». Je le fais volontiers en souhaitant à tout le monde, à commencer par moi (l'amour bien ordonné commence par soi-même), une bonne tête pour le Têt.

EN COCHINCHINE

La Maison des associations annamites est une preuve nouvelle de nos efforts pour améliorer le sort des indigènes
(*La Dépêche coloniale*, 27 février 1929)

À la veille de quitter le gouvernement de Cochinchine, M. Blanchard de la Brosse cimenta la première pierre de la Maison des associations annamites — geste symbolique d'un gouverneur dont le souci constant fut de rapprocher Annamites et Français, de favoriser les initiatives indigènes orientées vers un idéal de paix, de travail et d'entraide.

On parle à peine, ou l'on ne parle pas du tout, des événements qui dénotent la formation dans le peuple annamite d'un ordre social nouveau adapté à l'ordre politique français, tandis que l'on donne de l'importance aux faits et gestes d'une infime minorité révolutionnaire que la population laborieuse condamne. Aussi nombre de gens s'imaginent-ils que l'opinion annamite est unanimement contre nous ! Il y a quelques semaines, j'ai entendu une personnalité « internationale », M. Junod, président du bureau des indigènes, fondé en 1913 à Genève, faire état, de bonne foi assurément, d'informations erronées et soutenir que les peuples colonisés, sans distinction de classes, sont las du joug étranger !

Il serait temps, en ce qui nous concerne, de faire mieux connaître nos efforts pour améliorer la condition matérielle et morale des indigènes, de mettre en pleine lumière les résultats obtenus. Ainsi cette idée d'élever à Saigon une Maison des associations annamites montre que, loin d'être abêti et inerte, comme l'est un peuple esclave, l'Annamite de Cochinchine s'intéresse à la vie de la cité, se préoccupe du bien-être et de la prospérité de sa race. Après une longue période d'indécision, il s'organise en vue de buts d'utilité sociale définis. Il apporte dans des groupements nouveaux l'esprit de solidarité qui régnait dans l'ancienne cité.

*

* * *

Il y a un an, les Cochinchinois créèrent la « Société pour l'amélioration morale, intellectuelle et physique des indigènes de Cochinchine » (S. A. M. I. P. I. C.). L'action de cet organisme fut prodigieuse. Elle suscita dans le domaine de l'assistance sociale ou de la coopération intellectuelle d'autres initiatives, elle réveilla les vertus ataviques.

Sait-on qu'il y a, dans la seule Cochinchine, plus de soixante associations — sportives, corporatives, philanthropiques, professionnelles, éducatives ?

Ces groupements, qui sont autant d'instruments de rénovation, de progrès, se formèrent un peu vite. Ils avaient des installations de fortune, ils étaient dispersés dans Saïgon et ses faubourgs. La Maison des associations leur offrira un foyer, des locaux vastes et aérés, avec salles de travail, de conférences, de spectacles, de jeux, avec bibliothèques et terrains de sports. Elle occupera avec ses jardins 8.000 mètres carrés dans le parc Maurice-Long, l'un des plus beaux sites de Saïgon, en plein centre du quartier annamite.

Dès que le projet prit forme, le gouverneur de la Brosse aida de tout son pouvoir à sa réalisation, avec le concours de la municipalité. Des souscriptions de 1.000 à 20.000 piastres furent recueillies dans la bourgeoisie indigène. La question argent est résolue, les associations annamites auront leur maison commune.

— Nous essaierons d'obtenir, a dit M. Tran Trinh Trach, président de la S. A. M. I. P. I. C., un ensemble discret, délicat et évocateur, susceptible d'émouvoir ceux qui viendront nous rendre visite, susceptible de réveiller chez nos compatriotes l'amour de fait national si délicat et non dépourvu de grandeur. Et lorsque, plus tard, le plus tard possible, lorsque nous serons vieux, nous reviendrons ici pour goûter le charme de ce délicieux jardin, nous penserons à tous ceux qui auront contribué à l'édification de la Maison commune des Annamites.

Et M. le gouverneur de la Brosse exprima bien, au moment de sceller la pierre symbolique, la signification de l'événement :

— Messieurs, les anciens avaient coutume de dédier à leurs dieux favoris les édifices dont ils entreprenaient la construction. Puisque l'honneur m'a été réservé de présider cette cérémonie, qu'il me soit permis de placer la Maison des associations annamites sous le double signe de l'amour fraternel des hommes et de la paix !

Cette manifestation franco-annamite a fait apparaître le caractère élevé des relations entre Français et Annamites attachés à la même œuvre de civilisation.

Albert Maybon.

Saïgon-Cholon
Communiqué de la Samipic
(*L'Écho annamite*, 22 janvier 1930)

Le comité de la Société pour l'amélioration morale, intellectuelle et physique des indigènes de la Cochinchine (Samipic) a l'honneur de prier MM. les présidents des sociétés de bienfaisance, amicales, mutuelles, sportives résidant à Saïgon, de bien Saïgon, s'ils désirent participer à la répartition des subventions prélevées sur le produit de la loterie de 600.000 p. 00, adresser leur demande au n° 76, rue La-Grandière, accompagnée des pièces suivantes :

- 1° Un exemplaire des statuts de la société approuvés par le gouvernement ;
- 2° La liste des membres bienfaiteurs avec indication du montant des dons ;
- 3° La liste des membres actifs existant au 31 décembre 1929 et payant régulièrement leur cotisation ;
- 4° La liste des membres actuels du conseil d'administration ;
- 5° Un inventaire des biens meubles et immeubles de la société avec indication de leur valeur ;
- 4° Un état des recettes et des dépenses de la société au cours de l'année 1929.

Outre ces pièces, ils sont priés de bien vouloir fournir d'autres renseignements qu'ils jugeront utiles afin de permettre au Comité de statuer en toute connaissance de cause, plus particulièrement en ce qui concerne l'utilisation du montant de la subvention qu'ils demandent.

Les demandes seront reçues jusqu'au 28 février 1930 inclus.

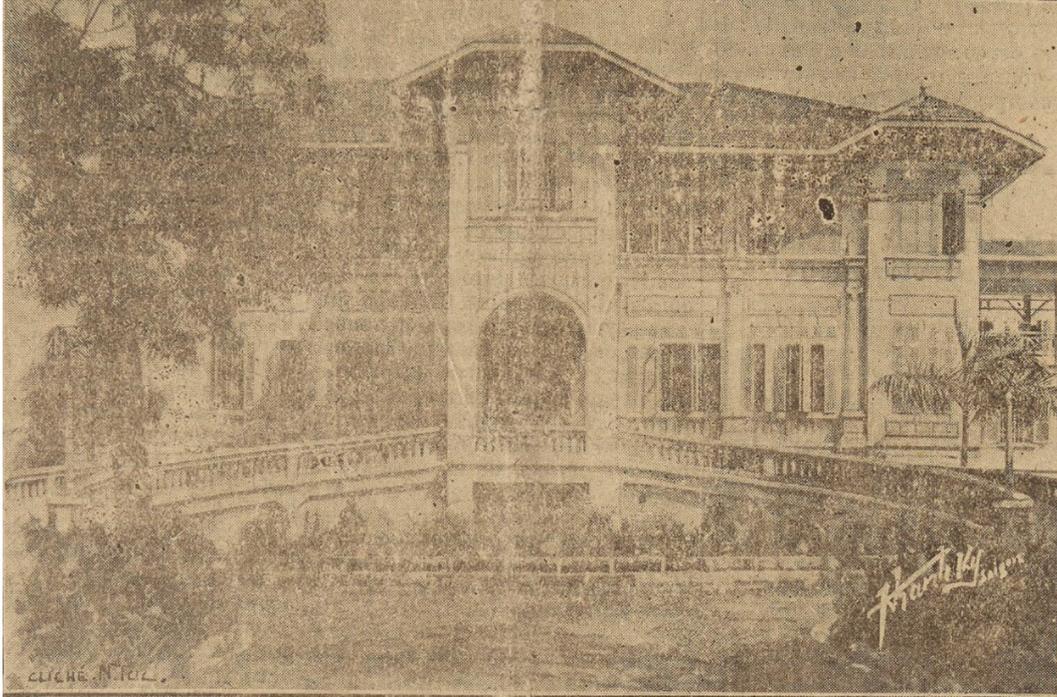
Pour le comité
Le vice-président
LUU-VAN-LANG

Le banquet annuel de l'Association mutuelle des employés indigènes de commerce
et d'industrie de la Cochinchine
(*L'Écho annamite*, 8 septembre 1930)

.....
Y assistent également, outre les membres du groupement organisateur précité, un
grand nombre d'invités, dont ... M. Tran trinh Trach, président de la Samipic... etc., etc.

Février-avril 1931
[Questions sur un don de la SAMIPIC au Cercle sportif de annamite Sadec]
www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/SAMIPIC-Saigon.pdf

La maison des Annamites
(*La Tribune indochinoise*, 2 décembre 1932, p. 1)



Villa Lê-van-Truoc, boulevard Gallieni, Saïgon.
Pignons cassés et escalier à double révolution

Aux temps d'opulence, les Annamites étaient humiliés de ne pas posséder une maison à eux où ils pussent recevoir dignement leurs hôtes de marque ou organiser ces fêtes ou ces manifestations mondaines ou sociales, fréquentes dans la vie d'un peuple civilisé.

Un groupe d'hommes d'initiative conçut le projet de construction d'une maison des Annamites ; une souscription fut ouverte, des donations furent promises par des compatriotes généreux, la première pierre de l'édifice fut même posée. Puis la crise vint qui relégua ce projet à l'arrière plan. On le croyait définitivement enterré, ou tout au moins ajourné pour de longues années lorsque, dernièrement, la magnifique villa de M. Lê-van-Truoc, décédé il y a plusieurs mois, située boulevard Gallieni, fut mise en vente. La S.A M I. P.I.C. se porta acquéreur et fut déclarée adjudicataire pour le prix de 30.000 \$ qui s'est élevé en définitive à 38.000 \$ avec les frais et les droits d'enregistrement. Prix d'un bon marché extraordinaire si l'on songe que la construction avait coûté plus de 250.000 \$!

La S.A.M.I.P.I.C. a également acheté le mobilier à des prix également très avantageux.

Elle a pu payer le tout avec le crédit de 40.000 \$ réservé sur le produit de la grande loterie qu'elle avait été autorisée à organiser il y a quelques années au profit des inondés du Tonkin, de la maison des étudiants indochinois à la Cité Universitaire de Paris et de diverses œuvres de charité. Cette somme, qui devait être allouée comme contribution à la construction de la maison des Annamites, a trouvé ainsi une légitime et heureuse affectation.

La S.A.M.I.P.I.C. a transféré son siège et ses archives dans sa magnifique acquisition. Plusieurs sociétés mutuelles ou sportives l'y ont suivie.

DÉSORMAIS, LES ANNAMITES
auront une maison à eux
(*L'Alliance franco-annamite*, 4 décembre 1932)

Je salue, avec enthousiasme, le digne président de la S. A. M. I. P. I. C., à travers M. Nguyễn-van-Cua, le sympathique « père Cua », comme on l'appelle, qui, au cours de plusieurs années, avait travaillé dans l'ombre — combien l'homme est modeste — et caressé le beau rêve d'édifier une « maison annamite » et n'a pas marchandé sa peine, pour réaliser cette belle conception.

La S.A.M.I.P.I.C. vient de tenter un essai hardi, en achetant le superbe immeuble que, de son vivant, feu M. Lê-van-Truoc avait édifié, boulevard Gallieni, pour sa famille.

La réalisation de M. Cua m'a étonné, de prime abord. Mais, mieux renseigné, elle m'a comblé de joie — elle ne manquera pas de réjouir tous mes compatriotes — car si l'on songe au prix d'achat (38.000 \$) à celui de construction de l'immeuble (250.000 \$), on doit reconnaître qu'il y a là une grande marge et qu'on a fait une belle affaire ; on a profité d'une occasion unique.

Un inconvénient a déplorer cependant. On aurait souhaité d'acquérir ou d'édifier un immeuble, dans un centre de la ville, car, la « maison des Annamites » se trouve actuellement loin de la ville, ce qui pourrait raréfier les réunions, à cause même de la distance.

Mais ne soyons pas intransigeant.

Contentons-nous, en ces jours de crise, du rare trésor que nous possédons et remercions les dirigeants de la S.A.M.I.P.I.C. d'avoir songé à saisir la balle au bond, comme on dit, en faisant la magnifique acquisition.

Désormais, tranquilles en leur « home », [les Annamites, à qui presque partout, on refuse l'hospitalité](#), pourront se grouper, tout à leur aise. Ils pourront organiser, en leur « maison » des réceptions de toutes sortes, dans un cadre splendide et digne de la « Patrie annamite », loin des yeux curieux et jaloux, loin du vacarme qui enlève la sérénité et le charme des réunions. Toutes sociétés existantes déjà ou qui naîtront, auront leur siège social tout désigné, la maison est vaste autant que luxueuse. Le confort et l'air n'y manquent point.

Ma joie à peine exprimée, je vois naître en moi l'inquiétude de voir qu'à cause des contingences actuelles, il se pourrait que l'œuvre, déjà ébauchée sous d'heureux auspices, ne fût pas parachevée et ne connût pas une existence durable.

Ce ne sont là que des appréhensions, fondées sur l'expérience. C'est un cri d'alarme, poussé par mon désir sincère de voir se perfectionner le travail des aînés.

Maintenant que les Annamites ont une maison digne d'eux, il faudrait qu'ils en profitent dignement. Pour perpétuer l'œuvre des aînés, des hommes qui, désintéressés, actifs et dévoués, y ont consacré leurs peines, la discipline, l'ordre, la concorde, la tolérance réciproque et la paix seraient nécessaires.

Que, tant dans leurs actes que dans leurs paroles, ceux qui concourent au relèvement moral des Annamites, mettent de la bonne volonté, fassent des sacrifices d'amour-propre, oublient leurs querelles personnelles et se donnent le bel exemple de solidarité, d'entente et d'amour réciproques.

Le passé a amplement prouvé que, sans tous ces facteurs, aucune œuvre ne pourrait se réaliser, s'achever, se consolider, se perpétuer, mériter l'hommage reconnaissant de la postérité.

Eh bien ! Inspirons-nous utilement de l'expérience des faits, pour éclairer notre conduite à venir. Sachons reconnaître le mérite d'autrui, encourager les bonnes

initiatives. Quiconque aura ainsi réglé sa vie, fera preuve de bon Annamite, aimant sincèrement son pays et ses compatriotes.

P. M.

Cochinchine

(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 5 décembre 1932)

La plus belle maison du boulevard Gallieni, à Saïgon, qui coûta près de 200.000 piastres, fut achetée le 13 octobre 38.000 piastres par la Samipic qui va en faire la Maison des Annamites.

COCHINCHINE

(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 5 janvier 1933)

La S. A. M. I. P. I. C. a acheté pour 30.000 piastres (38.000 p. avec frais et droits d'enregistrement) la somptueuse villa de M. Le van Truoc, sise boulevard Gallieni, dont la construction coûta plus de 250.000 piastres. Elle a acheté le mobilier pour 2.000 piastres. Cette villa sera désormais le siège de la S. A. M. I. P. I. C.

Inauguration à Saïgon de l'immeuble de la
Société pour l'amélioration intellectuelle et physique des Annamites
(*Les Annales coloniales*, 16 février 1933)

Samedi soir a eu lieu un banquet pour l'inauguration du nouvel immeuble « Samipic », société pour l'amélioration intellectuelle et physique des indigènes en Cochinchine. Cette société, fondée en 1926, a pour objet le rapprochement intellectuel des Français et des Annamites. Dans ce but, la société donne des conférences et accorde chaque année un certain nombre de bourses en France et aux Colonies, aux élèves les plus méritants. A ce banquet, le gouverneur général Pasquier avait bien voulu assister ainsi que les personnalités marquantes de la colonie. Les résultats heureux et nombreux obtenus par l'association ont été l'objet des félicitations et de l'encouragement du chef de la colonie.

COCHINCHINE

A la S.A.M.I.P.I.C.

M. Truong-vinh-Tong à l'honneur

(*Le Nouvelliste d'Indochine*, 12 septembre 1937)

Une bien jolie et réconfortante cérémonie s'est déroulée mercredi dernier à 13 heures dans les salons de la Samipic.

Deux cents personnes environ étaient venues assister à la remise de la Croix de la Légion d'honneur à M. Truong-vinh-Tong, fils du savant linguiste Pétrus Ky.

On comprendra qu'il nous est impossible de nommer toutes les personnes qui ont assisté à cette brillante cérémonie où au premier rang se tenaient M. le gouverneur de la Cochinchine et Mme Pagès et toutes les sommités civiles et militaires de la Colonie.

Nous ne regrettons pas moins de n'avoir pas la place suffisante pour publier les très remarquables allocutions prononcées d'abord par le nouveau dignitaire, ensuite par le gouverneur de la Cochinchine.

Nous présentons, à nouveau, nos bien sincères félicitations à M. Truong-vinh-Tong.

La race annamite devant la culture physique.
(L'Écho annamite, 23 mars 1939)

Le samedi vingt-cinq mars, à 21 heures, en la salle des fêtes de la Samipic, boulevard Gallieni, à Choquan, M. Nguyễn-hop-Vy, jeune athlète culturiste, fera une conférence — suivie de démonstrations — sur *La race annamite devant la culture physique*.

(L'Écho annamite, 23 mars 1939)

Le lundi vingt-sept mars, à dix-huit heures, dans le même local, un champagne d'honneur sera offert, sous la présidence de M. le gouverneur de la Cochinchine, à l'occasion de la réception de M. Lê-van-Dit dit Dê, artiste-peintre, ancien boursier de la Samipic, de retour d'Europe, où il a obtenu — nos lecteurs s'en souviennent — d'enviables succès à diverses expositions, et notamment au Vatican.

A LA SAMIPIC
POUR FÊTER M. LE-VAN-DE
Un champagne d'honneur organisé par M. Nguyễn-khac-Nuong
(L'Écho annamite, 29 mars 1939)

Une nombreuse assistance franco-annamite a fêté le peintre Lê-van-Dê, dans les salons somptueux de la Samipic, à l'occasion du champagne d'honneur organisé par M. Nguyễn-khac-Nuong. En sa qualité de compatriote du héros du jour, originaire comme lui de la province de Bêntre, M. Nguyễn-khac-Nuong a prononcé une allocution, pour rappeler la courte mais déjà prestigieuse carrière de cet artiste, revenu au pays natal comme chargé de mission par le ministre des colonies.

M. Rivoal, gouverneur de la Cochinchine, a pris à son tour la parole en ces termes :

Mon cher président,
Mesdames, Messieurs,

Il m'est agréable d'assister aujourd'hui à la fête de famille que vous avez organisée eu l'honneur de M. Lê-van-Dê et je vous remercie vivement d'avoir bien voulu m'y convier.

L'occasion m'est ainsi offerte de féliciter, comme il se doit, M. Lê-van-Dê du succès que ses œuvres ont obtenu aussi bien en France qu'à Rome et à Naples, succès qui revient pour une grande part à ses dons naturels qui, sous la direction de M. Tardieu et au regretté maître Pierre Laurens, se sont épanouis harmonieusement.

Je ne saurais mieux faire, pour dépeindre le jeune et beau talent de M. Lê-van-Dê, que de vous citer ici l'appréciation émise sur son œuvre par M. Louis Gillet de l'Académie Française :

« L'art d'Occident a dû une grande part de ses progrès au démon de connaître, mais ce même démon a été quelquefois son mauvais génie. Il lui en a coûté de s'alourdir

d'un grand poids de réalité, de perdre en valeur poétique. L'Orient a mieux conservé cette heureuse notion que l'art de peindre est avant tout un langage des signes.

Pour que ces signes ne soient pas vides, il suffit d'y mettre le respect que nous devons à la réalité, la tendresse que doivent nous inspirer nos sœurs les créatures.

Il se trouve ainsi que l'artiste oriental (qui, du reste, n'est pas étranger, depuis l'empire d'Alexandre, à la tradition hellénique) est dans les conditions heureuses où l'art de peindre est naturellement une œuvre religieuse, un véritable acte de piété. Cette attitude n'est pas moins sensible dans ses œuvres profanes, comme la belle « scène d'intérieur » acquise par le musée du Luxembourg, que dans ses peintures dévotes. M. Lê-van-Dê composait des peintures chrétiennes. Il n'y a rien de plus touchant que ses madones, peintes sur soie. ou sur une sorte d'ardoise faite de ciment. et où le tableau se réduit au visage de la jeune mère penché sur celui de son enfant. Que cette Vierge ait souvent les traits d'une jeune Annamite, quoi de plus naturel ? Fouquet lui donnait bien l'aspect d'une Tourangelle, Rappel d'une Transtévérine et Murillo d'une Sévillane. Par là, en dépit du racisme, s'exprime la plus grande idée de l'humanisme, je veux dire l'unité de la famille humaine, du moins des sentiments humains, le fait universel de la sainteté de la vie ».

Il faut savoir gré à M. Lê-van-Dê et à ses maîtres de nous avoir rendu en peinture cette chose perdue et trop oubliée, qui n'est point le glacial et vain idéalisme, mais les émotions douces, la touchante spiritualité.

Je joins bien volontiers ma voix à celle de votre distingué président pour remercier M. le ministre des Colonies de la mission qu'il vient de confier à M. Lê-van-Dê, mission qui, j'en suis assuré, sera des plus fructueuses pour l'Indochine et pour la France.

En ce qui me concerne, je suis heureux que l'aide accordée par le gouvernement de la Cochinchine ait pu, dans une certaine mesure, faciliter l'éclosion d'un beau talent dont nous pouvons, les uns et les autres, être également fiers.

Je lève mon verre à la prospérité de votre association dont je suis avec la plus grande attention la belle activité et à la réussite de la mission de M. Lê-van-Dê en Indochine.

*
* *
*

Après que les applaudissements eurent retenti, on sabla joyeusement du champagne. Nous avons pu noter la présence, autour des tables chargées de gâteaux et de sandwiches, de Mgr Dumortier, de M. Esquivillon, de MM. Bourrin, Taboulet, Bicaïl, Nguyễn-van-Cua, Brasey, du R.P. Séminel, du dôc-phu Dang-ngoc-Thân, etc., etc.

On se sépara vers dix neuf heures, emportant de la réunion — qui dura environ soixante minutes — un charmant souvenir.

Nous présentons à M. Dê nos meilleurs souhaits de bienvenue à Saïgon.

Réception de M. Lê-van-Dê au siège de la Samipic

Discours de M. Nguyễn-khac-Nuong
(*L'Écho annamite*, 31 mars 1939)

Nous insérons ci-dessous le discours prononcé par M. Nguyễn khac Nuong au champagne offert à M. Lê-van-Dê à la Samipic, en regrettant que son auteur ne nous l'a pas communiqué à temps pour nous permettre de le publier dans notre compte rendu de cette fête, paru dans notre dernière édition.

N.D.L.R.

Monsieur le gouverneur,

En venant présider en personne cette petite fête que nous offrons à l'un des nôtres, dont le talent d'artiste s'est brillamment formé à l'École française, vous réalisez un magnifique symbole : « La France forte et sereine, nous couvrant de sa sollicitude et se montrant justement fière de son œuvre constructive. A l'heure où un vent de folie semble vouloir ébranler le monde, qu'il me soit permis de crier cette vérité au nom de l'association, dont ma qualité de premier vice-président, en l'absence du président, me vaut l'honneur de vous adresser aujourd'hui la parole, et qui se propose comme but suprême l'amélioration morale, intellectuelle et physique de la race. Pour votre geste, daignez agréer, Monsieur le gouverneur, le tribut de notre très vive reconnaissance.

Monseigneur,

Vous avez tenu, vous aussi, à venir nous apporter votre bénédiction, à nous Français et Annamites réunis dans cette ambiance de famille, où nous nous réjouissons de ce qu'un fils du Nam-Ky a si bien profité des leçons de nos maîtres d'ici et de la Métropole, qu'il s'est fait remarquer par le Saint-Père lui-même, par celui qui, en rejoignant la paix du Seigneur, a demandé une autre paix pour les hommes. Puisse ce souhait se réaliser et votre présence être pour nous tous un heureux augure : Au nom de la S.A.M.I.P.I.C., je vous prie d'agréer, Monseigneur, l'hommage de notre très vive gratitude.

Mesdames et Messieurs,

A vous aussi vont nos très sincères sentiments de reconnaissance. En répondant à l'appel de notre association pour fêter le succès de l'artiste-peintre Lê-van-Dê, à son retour au pays natal, vous avez prouvé combien vous vous intéressez aux progrès réalisés par les enfants du pays, que vous savez encourager, reconforter et, au besoin, aider les sujets d'élite à qui il ne manque souvent qu'un « climat » favorable pour atteindre leur complet épanouissement, telle une bonne graine confiée à une bonne terre et, surtout, à la sollicitude du brave cultivateur sans laquelle il n'y aurait ni culture, ni perfectionnement.

M. Lê-van-Dê fut de ceux-là. Dût sa modestie en souffrir, je ne puis m'empêcher de retracer brièvement les étapes qu'il a parcourues et les succès qu'il a remportés, je n'aurai pas l'outrecuidance de dire de haute lutte.

Issu d'une honorable famille de Bêntre, il se fit remarquer de bonne heure par son intelligence et ses dons artistiques, ce qui lui valut l'admission à l'École supérieure des Beaux-Arts de Hanoï, d'où il sortit avec le numéro 1. Il aurait pu s'en tenir là et gagner honorablement sa vie. Mais, poussé par l'amour de l'Art, il sollicita et obtint de la S.A.M.I.P.I.C. un prêt d'honneur, qui lui permit de partir en 1930 pour Paris, où, sur la présentation d'une lettre de recommandation de M. V. Tardieu, directeur de l'École supérieure des Beaux-Arts de Hanoï, et aussi de quelques-uns de ses tableaux emportés de l'Université indochinoise, il fut admis à l'École nationale supérieure des Beaux-Arts de Paris, sans avoir à faire une année préparatoire. Le regretté maître J. P. Laurens, membre de l'Institut, s'intéressa à lui et l'admit dans son atelier.

Comment ne pas réussir dans de pareilles conditions, quand on tenait à être digne de ses maîtres et qu'un cœur pénétré d'affectueuse reconnaissance animait la palette et le pinceau ?

Aussi, dès le 1^{er} mai 1932, le jeune artiste obtint au Salon une mention honorable pour ses tableaux *Disease de bonne aventure*, *Gare de Montparnasse* et *Femme à sa toilette*. Récompense à souligner, quand on pense qu'il y avait jusqu'à quatre mille exposants venus de toutes les parties du monde.

Au Salon de 1933, les tableaux de M. Lê-van-Dê furent admis à la salle d'honneur, où ils attirèrent l'attention de M. le président de la République et de M. le ministre Albert Sarraut.

Après cette exposition, la maison Manuel frères, de renommée mondiale, lui a demandé de prendre sa photographie. Quarante journaux de France et de l'étranger lui ont consacré d'élogieux articles.

L'artiste, déjà célèbre, le devint plus encore, à la suite de ses expositions à Milan et à Rome. Ayant remarqué ses tableaux à Milan, M. Lamoureux, ministre du Commerce, en parla à son entourage, et c'est sur sa recommandation que le musée du Luxembourg s'est rendu acquéreur de son tableau *La vie en famille*. A cette occasion, M. Lê-van-Dê a reçu les félicitations du gouvernement général de l'Indochine toujours soucieux du progrès des Annamites.

La renommée de M. Lê-van-Dê s'accrut davantage à l'Exposition mondiale de la presse catholique. Deux personnalités du Vatican, dont l'un était le neveu de Sa Sainteté Pie XI, s'intéressèrent à notre artiste, qui fut chargé, par la commission de l'exposition, des travaux d'architecture, de sculpture, d'ameublement et de décoration des salles de l'Indochine française, de l'Australie, du Japon, du Siam et de l'Insulinde. S'étant acquitté de sa tâche difficile à la grande satisfaction du Saint Père, il obtint de sa haute bienveillance ces très rares honneurs qu'on n'acquiert pas sans une noble vie : une audience particulière, le baiser de l'anneau papal et le titre de chevalier de l'Ordre du Pape.

La qualité exceptionnelle de son travail pendant les quatre mois qu'il œuvrait à la Cité vaticane lui valut de la part de ses collègues la flatteuse qualification de « Génie asiatique ».

Un grand écrivain l'appela même : « Un pont jeté entre la civilisation latine et la civilisation asiatique ». Appréciation combien réconfortante pour ceux qui seraient tentés de croire que l'Orient et l'Occident ne se rencontrent pas !

Maintenant, M. Lê-van-Dê est envoyé en mission en Indochine par M. le ministre des Colonies.

Au nom de la S.A.M.I.P.I.C., je me permets d'adresser par la pensée un hommage de vive gratitude à M. le ministre, qui a daigné placer chez un de nos compatriotes la haute confiance qu'il voulait témoigner au peuple d'Annam. Nous saurons justifier cette marque de noble générosité, surtout en ces heures où la Nation protectrice a le plus besoin de tranquillité pour travailler à la paix des peuples dans un sursaut de son énergie latente, de sa force toujours douce, mais jamais en défaut.

Avec M. Lê-van-Dê, la Société pour l'amélioration morale, intellectuelle et physique des indigènes de Cochinchine aura placé un fleuron de plus sur l'édifice qu'elle tient à honneur d'élever chaque jour davantage. L'aide du gouvernement, comme le concours dévouée de nos compatriotes, lui sera toujours nécessaire, et c'est encore un mot de reconnaissance que j'adresse à tous en vous conviant, après avoir chaleureusement félicite M. Lê-van-Dê, à lever notre verre pour exprimer toute la ferveur de nos sentiments d'attachement à l'égard de la Nation Protectrice.

VIVE LA FRANCE !

VIVE LA COCHINCHINE !

SOCIÉTÉ DE PROTECTION DE L'ENFANCE ANNAMITE DE COCHINCHINE

Convocation à l'assemblée générale

(*L'Écho annamite*, 5 juillet 1939)

... l'assemblée générale ordinaire de 1939 aura lieu à la Samipic, 98, boulevard Gallieni, le mercredi 12 juillet 1939, à 20 heures.

.....

[Conférence de M. Truong-van-Bên sur le voyage aérien]
(*L'Écho annamite*, 4 août 1939)

Devant un auditoire nombreux et charmé, le vice-président de la Chambre de commerce de Saïgon, M. Truong-van-Bên, en une conférence spirituelle à la Samipic, a retracé les émotions et agréments de son voyage aérien de Saïgon à Hanoï, avec escale à Vientiane.

Pour terminer, l'orateur a conseillé à ses compatriotes d'emprunter la voie des airs pour leurs déplacements, ce qui leur permettrait une considérable économie de temps au siècle de la vitesse.

À LA « SAMIPIC »
Réception de M. René Veber, gouverneur de la Cochinchine,
par la population annamite
(*L'Écho annamite*, 16 août 1939)

Sur l'initiative du conseil d'administration de la S.A.M.I.P.I.C. (Société pour l'amélioration morale, intellectuelle et physique des indigènes de Cochinchine), un comité, composé de personnalités annamites, organisera, pour le lundi 21 août 1939, à 18 heures, à la Maison des associations annamites, 98, boulevard Gallieni (Choquan) une réception en l'honneur de M. le gouverneur de la Cochinchine René Veber.

Le comité d'organisation ne doute pas de l'empressement que mettront nos compatriotes à venir nombreux à cette manifestation pour exprimer au nouveau chef de l'administration locale nos respectueux souhaits de bienvenue.

LE COMITÉ

Prière de s'inscrire :

- 1° À la SAMIPIC, 98, bd Gallieni, Tél. 30.537 (Cholon *[sic]*) ;
 - 2° Chez M. Nguyễn-van-Cua, imprimerie de l'Union, 57, rue Lucien Mossard, Saïgon, Tél. 20 364.
 - 3° à la Maison Nguyễn-van-Trân, 90, bd Bonard (M. Triêu-van-Yên) Tél. 20 333, Saïgon.
-

Voyage des diplômées de Thaïlande en Indochine du 20 au 30 août 1939
(*L'Écho annamite*, 22 septembre 1939)

la SAMIPIC leur a donné le régal d'une représentation théâtrale annamite et d'un accueil très chaleureux.

SUR LE TERRAIN DE LA C. I. A.
La kermesse de la Pelcochine
(*L'Écho annamite*, 15 janvier 1940)

Malgré un temps incertain, dans la soirée du samedi treize et du dimanche quatorze janvier, une grosse affluence envahissait l'enceinte de la kermesse pour la pèlerine

cochinchinoise, installée, comme on le sait, sur le terrain sportif de la C.I.A., à l'angle des rues Mayer et Lareynière [*sic* : *Larègnère*].

.....
A voir l'empressement du public, il est facile d'en conclure que nos concitoyens, annamites et français, fraternellement solidaires en l'occurrence, communiaient dans une pensée patriotique, en songeant aux héros qui, là bas, souffrent du froid et de la neige, pour défendre la patrie menacée.

.....
La Samipic avait préparé, pour ses hôtes d'une heure, un coin coquet, baptisé le Parc des chrysanthèmes. Un orchestre vivant y entretient l'ardeur des couples, quand l'envie les prend d'évoluer sur une piste qui, ma foi, sans être luxueuse, est tout à fait convenable.

Entre les danses, si cavalières et cavaliers désirent se rafraîchir, le restaurant Nguyễn-Dac leur sert un champagne mousseux à souhait, ou une bière frappée à point, avec des petits fours, des sandwiches assortis, des gâteaux variés...

.....

LA SAMIPIC REÇOIT
LE GOUVERNEUR GÉNÉRAL ET LE GOUVERNEUR LOCAL
(*L'Écho annamite*, 20 décembre 1940)

La Samipic a offert, le 19 décembre, à l'amiral et à madame Decoux, un thé d'honneur, auquel avaient été conviées les principales personnalités de Saïgon.

A cette occasion, M. Lê-quang-Liêm dit Bay a prononcé un discours, dans lequel il a affirmé, tout d'abord, la part qu'avait prise la population annamite au deuil de la France, puis aux confiants espoirs qu'a suscités l'action du maréchal Pétain.

La leçon de dignité, de sagesse et de volonté qui nous vient de la Métropole, a-t-il déclaré, ne peut manquer de galvaniser nos devoirs. Oui, nous avons foi en la France éternelle. Comment ne croirions-nous pas en Elle, quand nous savons qu'elle bâtit toujours sur de l'humain. »

M. Lê-Quang-Liêm, rappelant alors la grande œuvre humaine accomplie par la France en Indochine, a poursuivi :

« La France a réalisé ce prodige d'harmoniser, au lieu de les détruire, les tendances diverses qui, au début, ont pu se heurter parfois, mais qui sont devenues bien vite un faisceau splendide de forces créatrices, grâce auxquelles la Cochinchine s'est épanouie rapidement et s'est avancée à côté d'elle sur le chemin du progrès.

C'est donc, a conclu M. Lê-Quang-Liêm dans une étroite collaboration de chaque instant que se poursuivra le rythme accéléré de labeur indispensable à la grande œuvre de rénovation que la France entreprend dans l'immensité de son Empire. Sur la trame solide des méthodes intellectuelles et morales que la force des armes étrangères n'a pas déchirées, nous broderons nos activités quotidiennes et tisserons les destinées communes de la France et de l'Annam. »

L'amiral Decoux prit ensuite la parole. Il exprima d'abord le réconfort que lui apportait, au moment où il sentait battre près de lui « le cœur d'une assemblée dans laquelle se manifeste la représentation fidèle de tout ce qui, en Cochinchine, pense, agit et produit ».

Après avoir rendu hommage à l'œuvre qu'accomplit le maréchal Pétain, le gouverneur général retraça le tableau des relations qu'entretient aujourd'hui. l'Indochine avec le Japon, fit un bref historique de la question thaïlandaise, et définit nettement l'attitude de la Colonie à l'égard de l'État voisin.

Parlant ensuite des récents événements de Cochinchine [révolte communiste], il a affirmé sa résolution de ne pas tolérer en Indochine d'agissements coupables : « Je m'incline devant la mémoire des innocentes victimes. Je leur promets que justice sera faite et que toutes mesures seront prises pour que d'autres comme elles, ne tombent pas sous les coups de lâches assassins. Mon avertissement, je l'espère, sera entendu par les derniers de ceux qui, dans ce pays, désireraient persister à semer la division et la haine, génératrices du désordre et de la misère ».

.....

Le R. P. Bernard parlera à la Samipic, le mardi sept janvier
(*L'Écho annamite*, 3 janvier 1941)

La Samipic a l'honneur d'informer le public qu'une conférence en français sera faite, le mardi 7 janvier 1941, à vingt heures et demie, à la Maison des associations annamites, 98, boulevard Gallieni, à Choquan, par le R. P. Bernard S J., de l'Institut des hautes études de Tientsin et du Bureau sinologique de Zikawei et conférencier de la Mission franco-japonaise de Tokyo, correspondant de l'École française d'Extrême-Orient sur *L'Indochine en Extrême-Orient* (littérature d'escale — place géographique de l'Indochine dans le monde — supériorité historique de la civilisation sino-annamite — apports français à la civilisation sino-annamite — etc., etc.)

Tous ceux que cette conférence intéresserait sont cordialement invités à y assister.

Le R.P. Bernard à la Samipic
(*L'Écho annamite*, 8 janvier 1941)

Grosse affluence d'intellectuels annamites, dans la salle de la Samipic, 98, boulevard Gallieni, où le R.P. Bernard parla, le soir du mardi sept janvier, de la civilisation sino-annamite en Indochine française.

Tributaire du confucianisme, du taoïsme et du bouddhisme, la culture annamite devait suivre l'influence chinoise jusque dans ses défauts, lesquels eurent pour résultat un sommeil séculaire, imposé par les conquérants mandchous qui trouvaient, dans cette longue stagnation sociale, beaucoup de commodités pour eux-mêmes et l'administration de l'immense Empire du milieu.

L'éminent conférencier a démontré que c'est l'arrivée des Français en Annam, à la suite de l'évêque d'Adran, qui a réveillé le pays de cette léthargie funeste, en passe même de devenir mortelle.

Malheureusement pour les Annamites, Gia-Long eut pour successeur Minh-Mang, prince assez fermé à l'occidentalisation et dont les nombreuses maladresses finirent par déclencher l'intervention armée de la France et coûter l'indépendance du Nam-Viet sous Tu-Duc.

Pourquoi se lamenter sur un passé révolu, à quoi nulle jérémiade ne saurait apporter la moindre modification ?

Ne vaut-il pas mieux, pour les générations actuelles, se servir des matériaux mis à la disposition de leurs efforts, afin d'en tirer le parti le meilleur possible, sans s'attarder à d'inutiles regrets ?

À ces questions, les intellectuels annamites ont déjà répondu, en vouant un amour passionné à la nation tutélaire.

Nous nous devons, néanmoins, de remercier le savant conférencier de la Maison franco-japonaise de Tokyo, de l'occasion qu'il nous a fournie de répéter ces vérités évidentes qu'on ne pourrait trop inculquer aux jeunes cerveaux.

Sport et banquet
(*L'Écho annamite*, 21 avril 1941)

Un banquet a été offert, dans les salons de la Samipic, aux tennismen tonkinois Tho, Binh et Fong, que Chim et Non ont battus, à Saïgon, en simples et en doubles, régulièrement en deux sets, par des scores variant de 6-0 à 6-2.

Ont également participé à ce dîner de gala les foot-ballers vainqueurs de la coupe Lagrange, ainsi qu'un grand nombre de personnalités annamites et françaises, dont MM. Ballous et Bui-quang-Chieu.

« Une soirée sur le Mékong »
(*L'Écho annamite*, 2 mai 1941)

www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Giau-cineaste_annamite.pdf

Le samedi trois mai, à vingt heures et demie, pendant qu'à Càntho on continuerait — selon toute vraisemblance — à procéder au tirage de la série C. de l'émission de 1941 de la Loterie indochinoise, la grande salle des fêtes de la Samipic, bd Gallieni, à Choquan, sera transformée en salle obscure, pour la présentation, à guichet fermé, devant un public d'invités, d'un des premiers films de la production cinématographique locale et spécifiquement annamite

Ce film, intitulé *Mot buoi chieu tren song Cuu Long* — une Soirée sur le Mékong — est réalisé par M. Antoine Giàu, le photographe bien connu du boulevard Bonard, lequel aura eu au moins le mérite de tenter de se frayer un chemin dans cet art, sinon tout à fait nouveau, du moins à peu près complètement inexploré encore pour ses compatriotes.

Nous donnerons un compte rendu détaillé de ce film et de sa présentation.

Mais d'ores et déjà, nous souhaitons à M Giàu un succès éclatant dans la voie sur laquelle il s'est engagé, sans crainte d'y consacrer une bonne part de ses capitaux. Il faudrait ici beaucoup d'hommes comme lui pour hâter l'évolution du pays.

Prochaine réception à la « Samipic »
(*L'Écho annamite*, 4 juin 1941)

Désireux d'intéresser davantage l'élite féminine du pays à l'évolution intellectuelle, morale et sociale des Annamites en Cochinchine, le comité de la Samipic organise, avec le concours gracieux de quelques dames, une réception des universitaires du beau sexe et des diplômées indigènes d'études supérieures, lesquelles sont une dizaine à Saïgon

Cette fête, placée sous le haut patronage du gouverneur de la Cochinchine et sous la présidence effective de Mme Rivoal, se déroulera le dimanche quinze courant, dans les magnifiques salons de la Maison des Annamites, boulevard Gallieni, à Choquan.

La réunion consistera essentiellement en un thé d'honneur, où se déploieront sans doute les talents les plus appréciés en notre ville en matière de pâtisserie.

Thé à la S. A. M. I. P. I. C.
(*L'Écho annamite*, 9 juin 1941)

Le Thé du dimanche 16 juin 1941 (dimanche de libre circulation automobile) à la S. A. M. I. P. I. C., placé sous le haut patronage de M. le gouverneur de la Cochinchine et la présidence d'honneur de Mme Rivoal, sera organisé sous le signe de la jeunesse féminine, en l'honneur des universitaires annamites diplômées des études supérieures, dont voici les noms, sauf omission :

Mmes Henriette Bui⁵ (doctorat en médecine), Nguyễn-van-Ty (1^{er} prix du Conservatoire musical de Paris), Hồ-ta-Khanh née Nguyễn-minh-Nguyễn (licence en droit), Gaston Phạm née Bui-thi-Câm (licence en droit), Hồ-vinh Ky (doctorat en médecine), Diệp Ba née Phan-thi-Liêu (ingénieur agricole), Mlles Phạm-thi-My (École supérieure de pédagogie), Nguyễn-thi-Chia (licence ès lettres), Lê-thi-Hoàng (doctorat en médecine), Ly-thi-Nguyễn (pharmacienne de 1^{re} classe), Duong-thi-Liêu (pharmacienne de 1^{re} classe).

Le thé sera clôturé par d'intéressantes séances récréatives exécutées par de talentueuses artistes annamites.

Contribution aux frais : 1 p. par homme, 0 p.60 par dame ou jeune fille.

On peut s'inscrire dès maintenant jusqu'au vendredi 13 juin 1941 à :

Mme Triêu van Yên (Maison Nguyễn van Trân), 96, bd Bonard, Tél. 20.333 ;

Maison Quân Chua, 21, rue Amiral-Courbet, Tél. 21.616.

La SAMIPIC, 96, bd Gallieni. Tél. 30.537.

Conférence à la Samipic
(*L'Écho annamite*, 18 août 1941)

Le conseil d'administration de la S.A.M.I.P.I.C. a l'honneur d'informer les amis lecteurs qu'une conférence en français sera faite par M. Tran-van-Hich, instituteur à Phan-Thiet, le mercredi 12 août 1941, à 20 h. 50, au siège social, 98, bd Gallieni, Choquan, sur l'École et la famille.

Toutes les personnes que cette conférence intéresse sont cordialement invitées à y assister.

Le Comité.

Culture physique
(*L'Écho annamite*, 24 septembre 1941)

M. Nguyễn-tan-Lôc, professeur de culture physique à Saïgon, a réédité, à l'intention des auditeurs de Longxuyen, dont les élèves de la plupart des écoles de ce chef-lieu, la causerie qu'il avait précédemment faite à la Samipic, à Saïgon, sur l'utilité de la culture physique pour la jeunesse de l'un et l'autre sexe., en particulier pour les Annamites désireux de revigorer la race.

La conférence, présidée par M. Lê-quang-Nhon, s'est déroulée dans la salle de la Société d'enseignement mutuel. emplie en la circonstance d'une affluence de

⁵ Henriette Bui : www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Henriette_Bui-1906-2012.pdf

personnalités annamites et françaises du commerce, de l'industrie, de l'agriculture et des divers services administratifs.

Après un intermède d'un quart d'heure, le conférencier, en maillot, s'est fait vivement applaudir dans ses démonstrations pratiques, avec le concours de l'équipe des culturistes scouts, présentée par M. Tran-Minh Quân.

Causerie à la S.A.M.I.P.I.C.
(*L'Écho annamite*, 19 novembre 1941)

M. Bui-quang-Chiêu, délégué au Conseil supérieur de la France d'outre-mer, fera à la Samipic, 90, boulevard Gallieni, à Choquan, ce soir, jeudi vingt novembre, à vingt heures, une causerie « interamicale sur la fondation de la cité universitaire à Hanoï.

Espérons que l'éloquence du directeur de la *Tribune indochinoise* se fera assez persuasive pour déclencher d'importants et nombreux dons en faveur de cette œuvre, dont l'utilité ne se démontre plus.

Souscription pour la cité universitaire de Hanoï
(*L'Écho annamite*, 7 janvier et 6 mars 1942)
www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Cite_universitaire-Hanoi.pdf

La Samipic (Soirée de gala du 3/12/41) 520 p. 76.
